

L'habitation belliloise

histoire, caractéristiques et perception dans le paysage

Alain JOBERT

En visitant Belle-Ile, on ne peut qu'être surpris par l'uniformité et l'homogénéité de l'habitat traditionnel insulaire. Cette simplicité de la maison qui en fait tout le charme est issue d'une longue histoire basée sur l'égalité des rapports humains.

Nous ne traiterons pas l'histoire de l'habitation dans les siècles les plus reculés bien que les mégalithes et les vestiges gallo-romains attestent de l'occupation de l'île depuis des temps immémoriaux.

Une histoire mouvementée

Ce n'est guère que depuis le Moyen Âge que l'on a des traces attestant la pré-

sence de constructions religieuses (prieurés) et civiles (villages) et d'une structure sociale liant propriétaires et serfs selon le système féodal.

Les propriétaires sont d'abord les ducs de Bretagne, puis les comtes de Cornouaille qui cèdent l'île au Bénédictins de Redon (1006) puis de Quimperlé (1029). La position hautement stratégique de l'île la soumet à la convoitise des puissances étrangères et aux descentes continues de pirates et de pillards de tous poils.



Maison de Parlevan (1767), où l'on voit nettement la surélévation des bas de rempans de pignons, pour permettre d'adapter la toiture à une pente moins accentuée.

Les matériaux de construction locaux ne sont déjà pas merveilleux, et la destruction quasi régulière des maisons n'incite pas les insulaires à reconstruire solidement, ce qui explique l'absence de renseignements et de vestiges exploitables.

Belle-Ile pourtant organise sa défense au cours du XVI^e siècle (Albert de Gondil, duc de Retz, marquis de Belle-Ile en 1573) par la construction d'un fort ou plutôt l'amélioration sérieuse des systèmes de défense existants. Nicolas Foucquet achète le marquisat (1658), lance de grands travaux à la citadelle et au port de Palais. Il tombe en disgrâce ; sa femme poursuit son œuvre et construit l'hôpital. Le Roi fait intervenir Vauban à trois reprises (1683 - 1685 - 1689) et celui-ci, pour des raisons stratégiques, fait raser Haute Boulogne, sur le versant exposé au Sud, du vallon où est construit Le Palais et son port.

En 1719, le petit fils du Surintendant parvient à faire passer Belle-Ile dans le domaine royal.

Un état des lieux, à l'occasion d'un recensement des 17 et 18 Avril de la même année nous donne enfin la première description de l'habitation belliloise. "*Le premier village concerné fut celui de Tybain, village situé à une demi-lieue de Palais. Les maisons étaient construites sur le même modèle, orientées est-ouest, elles ouvraient au midi et au nord. Elles mesuraient en longueur 31 pieds, en largeur 15 pieds, la hauteur des murs était de 7 pieds. Chacune avait un escalier en pierres au dehors, à l'est ou à l'ouest avec sa crèche à brebis en dessous. Chacune avait aussi son four et son appentis pour les charrettes (...) son aire à battre et son étable. Les maisons étaient couvertes en glès, mais les appentis n'avaient que des mottes de terre et des gerbes de landes*". (Archives Nationales, Série P., 1502 - 1507).

Le débarquement des Anglais (avril 1761), le siège de la citadelle, sa reddition après une défense héroïque et l'occupation très dure qui suivit marquèrent profondément Belle-Ile. C'est au traité de Paris (mai 1763), mettant fin à la guerre de 7 ans que Belle-Ile est échangée avec Minorque et voit la fin du cauchemar. Il ne reste pas grand chose debout, toutes les chapelles ont été rasées ainsi que beaucoup de bâtiments publics. Quand aux habitations, il suffit de savoir qu'il y avait environ 12.000 occupants à loger et à nourrir, pour 5 à 6.000 insulaires, pour se rendre compte de la misère qui devait régner.

En 1765, à la suite du "grand dérangement" 78 familles acadiennes, soit 363 personnes, arrivent sur l'île. A cette époque a lieu l'afféagement et les terres sont enfin distribuées à ceux qui les cultivent. Elles sont

réparties entre les paysans bellilois, les Acadiens et quelques notables. Environ 500 exploitations sont créées. Pourtant, au bout de quelques années, beaucoup de familles acadiennes sont reparties. Il en restera une vingtaine.

A partir de là une longue période de paix va entraîner, malgré les guerres de la Révolution et de l'Empire, une prospérité propice à une évolution de l'habitation, mais sans modifications significatives de ses caractéristiques. Cette évolution verra son apogée à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles, où l'exploitation des ressources tant agricoles que maritimes conduira à une relative aisance de la population belliloise.

Typologie de l'habitat

Ce qui détermine l'aspect d'une habitation destinée à servir "d'abri" à une famille (on pourrait même dire "outil de travail"), a toujours été principalement : les conditions climatiques, les conditions sociales, les conditions économiques, les matériaux, l'aménagement rationnel de l'intérieur, mais très rarement un souci esthétique.

C'est précisément l'adaptation logique de la forme à la fonction qui a fait naître des villages pour ainsi dire secrétés par le sol, et qui se fondent si bien dans une nature, un paysage et un climat bien spécifiques. Les maisons sont de volumes très simples, basses, ouvertes au Sud. Leur toiture à deux versants inclinés à 40° environ donnent peu de prise au vent. Elles sont rarement isolées, mais groupées en longères, accolées par leurs pignons. Théoriquement, un village est ainsi composé d'un ou plusieurs alignements parallèles orientés Est-Ouest ; les bâtiments de servitude, petits hangars, écuries, bergeries, sont disposées isolément à proximité, sans orientation précise et sans autre impératif que la commodité.

C'est la référence de tous les villages à ces dispositions immuables qui a conféré son unité et son charme à Belle-Ile.

Mais revenons à l'évolution de l'habitation en remontant au début du XVIII^e siècle où l'on commence à recueillir les premiers éléments exploitables.

1719 - Nous avons vu que les premiers renseignements précis sur le logement familial dataient de 1719, mais aucune indication n'est faite de la distribution intérieure. Il est probable qu'il y avait une pièce unique, peut-être deux avec une séparation transversale en planches.

L'intérieur était desservi par deux portes se faisant face, l'une au nord, l'autre au sud et cette dernière devait être accompagnée d'une fenêtre soit d'un côté, soit des deux. Le grenier n'était accessible que par l'escalier de pignon extérieur. Le croquis de la page 40 résulte des descriptions et cotes décrivant les maisons de Tibain.

1763 - À cette date, Belle-Ile revient dans l'escarcelle du royaume et, sans perdre de temps, les autorités de tutelle vont entreprendre un gros travail de documentation afin d'organiser l'afféage qui consiste en la répartition des terres entre les Bellilois et les nouveaux arrivés acadiens. Des arpentages sont donc réalisés, et pour reloger tout le monde, il est fait appel à des spécialistes qui vont visiter les maisons qui sont encore debout et d'après les relevés et documents recueillis on établira le cahier des charges d'une maison type, c'est à dire le descriptif, le quantitatif des matériaux et l'estimatif. On réparera les maisons qui peuvent l'être.

Voici, y compris l'orthographe respectée, les extraits d'une lettre du Sieur Lambert (sans doute arpenteur) datée du 1^{er} Septembre 1763 (arch. C. 5139 (1)).

Messieurs

Le mesurage que j'ai fait de plusieurs logements de chaque espèce dans différents villages m'a appris qu'ils ne sont pas tous construits dans les mêmes proportions. Les chambres de fermiers sont plus ou moins grandes et j'ai remarqué qu'il y en a qui ont en dedans 16, 17 et 19 pieds de profondeur sur 13, 14 et 16 pieds de largeur (pied de 33 cm).

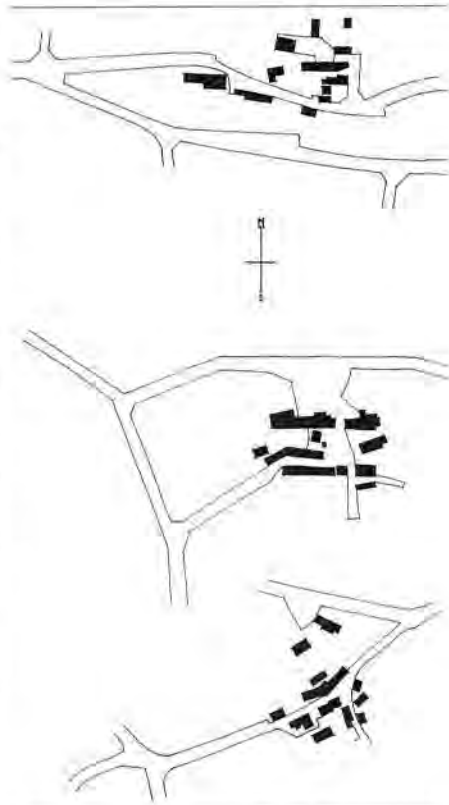
(...) Ce n'est qu'après un examen exact des logements de différents villages que j'ai établi les dimensions dont je vais vous faire part en rapprochant les différentes longueurs et largeurs pour former un logement ordinaire.

Ce logement est composé d'une chambre ou de deux ayant un grenier au dessus. Chaque chambre est en dedans de la longueur de 18 pieds et de la largeur de 14 pieds sur 5 1/2 d'étage.

Les pignons sont de la hauteur de près de 17 pieds, ayant 2 pieds d'épaisseur.

Les murs de côté ou longères ont de hauteur 7 pieds 1/2, de longueur 22 pieds en dehors, et ont la même épaisseur que les pignons.

La couverture a prendre du mur de côté au faite de la charpente a 9 pieds de hauteur. A observer que toutes les maisons simples ou doubles, c'est à dire composées d'une ou deux chambres ont un transport ou petit corridor qui sépare le logement. Ce trans-



En haut, le village de Borlagadec : habitat dispersé qui tire son unité de l'orientation de longères

Au milieu, Kerbellec : village type, orientation est-ouest, appentis au nord des longères;

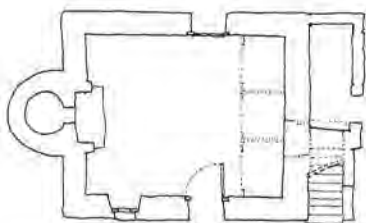
En bas, Kervin : une seule petite longère, mais habitat groupé.

port a de largeur 3 pieds 1/2 et les murs qui forment la séparation ont un pied d'épaisseur. (...)

L'ouverture des portes d'un logement de fermier a de hauteur 5 pieds 4 pouces et 3 pieds de largeur. Chaque fenêtre a 2 pieds de haut sur 20 pouces de large.

Voilà, Messieurs, les dimensions au juste des logements de chaque espèce. Je vous les aurois fournis plutôt si je les avois cru nécessaires avant la confection de mon état des réparations. Cet état vous présentera à chaque village le nombre des maisons et écuries susceptibles de réparations et en état de les recevoir selon la situation des murs ; il vous indiquera aussi la quantité des matériaux nécessaires de chaque espèce. (...)

Mes premiers soins se porteront à terminer cet état après la confection duquel je mesurerai les terres d'un village de chaque



Reconstitution d'un habitat d'avant l'occupation anglaise, d'après la description de 1719.

paroisie et je vous informeray du résultat de ce mesurage.

Je suis avec un respect infiny. Messieurs. Votre très humble et très obéissant serviteur.

LAMBERT

1767 - Pour illustrer ce qui précède nous présentons le relevé actuel d'une maison datée de 1767 située dans le village de Parlevan et qui, curieusement, ne figure pas à l'inventaire ("Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France. Commission Générale de Bretagne. Canton de Belle-Ile en Mer". Arch C 5146 (1)). Son volume intérieur, qui nous paraît très restreint maintenant, était commun à l'époque : largeur 4,91 (≈ 15 pieds), longueur 7,90 (≈ 24 pieds), hauteur sous plafond ≈ 2,20 soit 6 pieds environ.

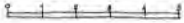
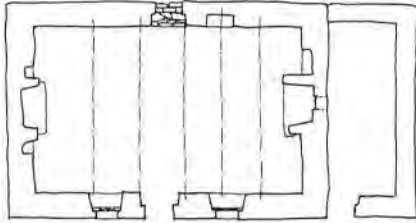
Dans le pignon situé à l'est se trouve une cheminée dans le foyer de laquelle l'ouverture triangulaire classique du four est visible. Ce dernier a disparu pour faire place à un appentis sans doute soue à cochons. En pignon ouest se trouve une autre cheminée actuellement condamnée après éboulement du manteau. La saillie du conduit est soutenue maintenant par un arc de décharge assez haut qui bouche définitivement le conduit.

la façade sud-est classiquement percée d'une porte de faible hauteur flanquée de

deux fenêtres, dont celle côté ouest a été agrandie en porte à une certaine époque, ce qui conduit à supposer la cohabitation de deux familles, corroborée par la présence momentanée de cheminées à chaque pignon ; les linteaux de ces ouvertures sont tous en bois. Les murs en maçonnerie grossière, sont de 70 cm d'épaisseur soit environ deux pieds. Ils sont évidés intérieurement pour ménager quatre niches d'importance différente. Ils sont intérieurement comme extérieurement grossièrement enduits de mortier de chaux et de sable de mer. L'escalier et le "drennec", (quand il n'y a pas d'escalier extérieur, cas des longères, un ensemble escalier encoisonné avec placards en dessous, est situé près de la cheminée : c'est le drennec. Il était aussi nommé "trou à lande") ont maintenant disparu ainsi que le plancher du grenier ; cinq poutres diversement espacées subsistent.

Les rampants du toit, dont la pente était relativement raide sont maintenant moins inclinés, ce qui a motivé le rehaussement des chevronnières dans leur moitié inférieure. Le faitage actuel se situe à 4 m 95 environ, soit 15 pieds.

Pour la construction des maisons à cette époque, nous avons un descriptif assez précis de la charpente et de la menuiserie dans "un état des matériaux nécessaires" dont nous reproduisons ci-dessous des extraits.



Maison d'habitation à Parlevan, datée de 1767 (inhabitée actuellement) d'après un relevé de l'auteur.

... " Il faut quatre poutres, qui seront placées à la distance de quatre pieds pour asseoir le plancher. Chaque poutre de la longueur de 18 pieds (environ 6 m) sur 7 pouces (environ 20 cm) d'équarrissage...

... trois fermes de charpente, chaque ferme composée de deux arbalétriers un entrait et un poinçon...

... un faîte (panne faitière) de la longueur de 22 pieds (7 m 25) sur 5 pouces carrés (15 cm x 15 cm)...

... quatre filières (pannes courantes) de 26 pieds sur 4 pouces (11 cm x 11 cm) ...

... six douzaines de chevrons ou perches de châtaignier à 3 livres la douzaine...

... 400 bottes de pailles de seigle a un sol la botte...

... quatre palâtres pour les fenêtres...

... quatre carrées de portes...

... quatre vingt quatre planches de 7 à 8 pieds de long sur 6 à 7 pouces de largeur...

... 28 planches pour les quatre portes.

700 clous d'un liard... deux serrures de bois... ferrures des quatre portes, ferrures des quatre fenêtres de la chambre et du grenier à 10 sols chacune".

1840 - Nous avons pu relever plusieurs maisons du milieu du XIX^e siècle, toutes équipées des mêmes installations intérieures, dont ne variaient que la dimension et la décoration de détail. Leurs dispositions étaient invariablement les suivantes :

Extérieurement, les volumes ont peu changé. les surfaces se sont agrandies, les dimen-

sions des portes et des fenêtres également. les rampants des toits ont adopté une pente moins raide qui se situe autour de 40°. Les longères groupant plusieurs habitations se sont généralisées.



Restes des couleurs vives peintes sur les volets et entourages de fenêtres et de murs ; les enduits de façade, en mortier de chaux étaient teintés de couleurs généralement pâles, mais qui pouvaient cependant aller jusqu'à l'ocre rouge. Cette tradition est si vivace qu'elle est maintenant pratiquement imposée dans le règlement du plan d'occupation des sols.

La porte au Sud est généralement encadrée de deux fenêtres à 6 carreaux, dont l'emplacement est déterminé par le mobilier intérieur qui n'impose jamais la symétrie des ouvertures. Une porte au Nord, faisant face à celle du Sud et pratiquement pas d'autres ouvertures sinon une porte en pignon pour l'accès au grenier par l'escalier extérieur complètent les accès.

Par contre, un fait nouveau apparaît dans le courant du XIX^e siècle. L'extension de la pêche et les progrès faits dans les méthodes de conservation du poisson entraînent une importante fréquentation des ports et l'implantation sur l'île de conserveries. La tradition veut alors que les peintures d'entretien des bateaux se retrouvent sur les maisons, et le coaltar de calfatage est utilisé en bas des murs pour neutraliser les effets de rejaillissement des eaux pluviales ; des pigments sont ajoutés aux enduits à la chaux et, depuis, l'habitude des couleurs s'est perpétuée. Des règles ont fini par s'imposer et la coloration des murs, entourages de fenêtres, bandeaux, menuiseries, volets, etc... est maintenant une des caractéristiques dominantes des habitations belliloises.

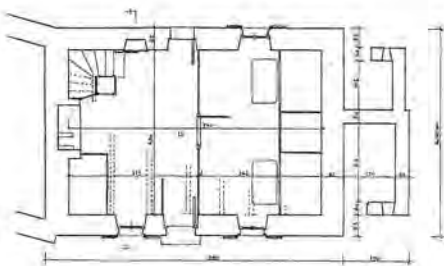
La description intérieure d'une maison de 1840 à Borthelo nous donnera la disposition courante de la quasi totalité des habitations

de cette époque, dont tout récemment certaines étaient encore habitées. Les seules modifications étaient des ajouts résultant d'un légitime désir de confort : évier, cuisinière à butane, électricité, eau courante... Cheminée, lits mi-clos, armoires fixes, vaisielier, drennec étaient toujours en usage.

Cette maison, donc, enduite au mortier de chaux tant à l'intérieur qu'à l'extérieur constitue l'extrémité d'une longère dont elle est la partie la plus ancienne. Elle mesure intérieurement 4 m 80 x 7 m 40 environ, l'épaisseur moyenne des murs étant 65 cm.

Certains éléments intérieurs sont dans leur état d'origine tels le drennec (réserve de bois situé sous l'escalier), l'escalier, le vaisielier, les menuiseries et leurs ferrures, les cloisons en bois. La trace d'autres éléments de mobilier fixe tels que lits mi-clos, armoires et placard est visible tant sur les murs qu'au sol. Ces éléments, démontés, ainsi que des outils et des ustensiles de toutes sortes sont actuellement entreposés dans le grenier et permettent de restituer la réalité ancienne des lieux.

Ainsi, les lits mi-clos encadrent "l'armoire d'attache" (Il s'agit d'une penderie. Les cintres n'existant pas à l'époque, des clous fixés dans les parois permettaient d'attacher les vêtements en les pendant d'un clou à l'autre) qui occupent tout le pignon est,



Maison à Borthelo, datée de 1840. Maison typique de cette époque. De nombreux exemples de maisons identiques existent encore (relevé et croquis de l'auteur).

et sur le pignon opposé, l'alcôve juxtaposée à la cheminée où dormait au chaud la "grand-mère la plus âgée". Un coffre, au devant de ce lit mi-clos, permettait d'y accéder et de ranger près du foyer les marmites et trépieds. Il servait aussi de siège à la table familiale placée devant la fenêtre. Une cloison partielle partant de la porte d'entrée formait le troisième côté de cet espace convivial, le protégeant des courants d'air. Une planche clouée à la sous face des deux solives encadrant la fenêtre servait à ranger les miches de 12 livres qui assuraient la subsistance de la semaine. Une cloison en bois percée au centre d'une porte, sépare l'espace précédent de la chambre située à l'est. Beaucoup de petits aménagements astucieux simplifiaient la vie courante tels le fourneau de la repasseuse situé dans un angle du foyer ou encore la trémie à grains percée en plafond entre les deux portes nord et sud. Ce petit trou de 7 cm au carré permettait une fois les deux portes ouvertes et au moyen d'un rabal (sorte de raclette en bois) de faire tomber le grain qui était ainsi débarrassé de sa balle et de la poussière par le courant d'air, et recueilli dans une bêche au sol du rez de chaussée.

De nombreuses maisons de cette époque pourraient encore être restaurées mais sont malheureusement abandonnées à leur sort faute de moyens. Il serait pourtant urgent d'en entreprendre la sauvegarde pour ne pas perdre de très intéressants témoins d'un passé unique en Bretagne.

Un écomusée rassemblant dans une de ces maisons et ses dépendances tout ce qui composait la vie quotidienne à Belle-Ile à la fin du siècle dernier, manque cruellement et permettrait aux visiteurs et futurs résidents de s'imprégner d'une culture qui leur éviterait des pas de clerc lors de leur éventuelle installation sur l'île.

Les maisons de pilote

Au cours du XIX^e (1870 - 1890), une caste un peu particulière d'insulaires apparaît à



Graffitis dans l'appentis d'une maison d'Arnaud, montrant les cotres-pilotes dont les patrons (une quinzaine à Locmaria) occupaient un échelon élevé dans la hiérarchie sociale et dont les maisons se distinguaient des autres par un toit à quatre pentes et des fenêtres cintrées.

Belle-Ile : ce sont les pilotes qui prennent en charge les navires qui entrent ou sortent des ports continentaux voisins et en particulier de Nantes. Ces pilotes, surtout basés aux alentours de Locmaria, secteur le plus élevé de l'île, armaient de petits voiliers dotés d'un équipage de 4 hommes pour offrir leur services aux navires marchands passant au large. Leur profession qui leur conférait une certaine position sociale ne les obligeait pas à s'intégrer à un village mais les poussait à construire dans un endroit isolé, d'où la vue sur le large était dégagée. Les maisons, souvent en retrait de la route, étaient parfois couvertes par une toiture à quatre pentes destinées sans doute à dissuader d'y accoler d'autres constructions. Elles n'avaient pas besoin d'étables ni d'appentis, leurs fonctions étant plus bourgeoises que rurales. Leurs fenêtres plus nombreuses que dans les maisons des villages avaient en général des linteaux en arc segmentaires dus aux encadrements réalisés en briques importées. Un certain nombre de ces maisons subsistent encore, dont le

modèle a servi à quelques bâtiments officiels, mairies ou écoles qui pouvaient alors être équipées d'un étage droit surmontant le rez de chaussée, offrant des façades aux percements réguliers et bien rythmés. On nomme maintenant les maisons de ce type "Maisons de Pilotes".

Les POS

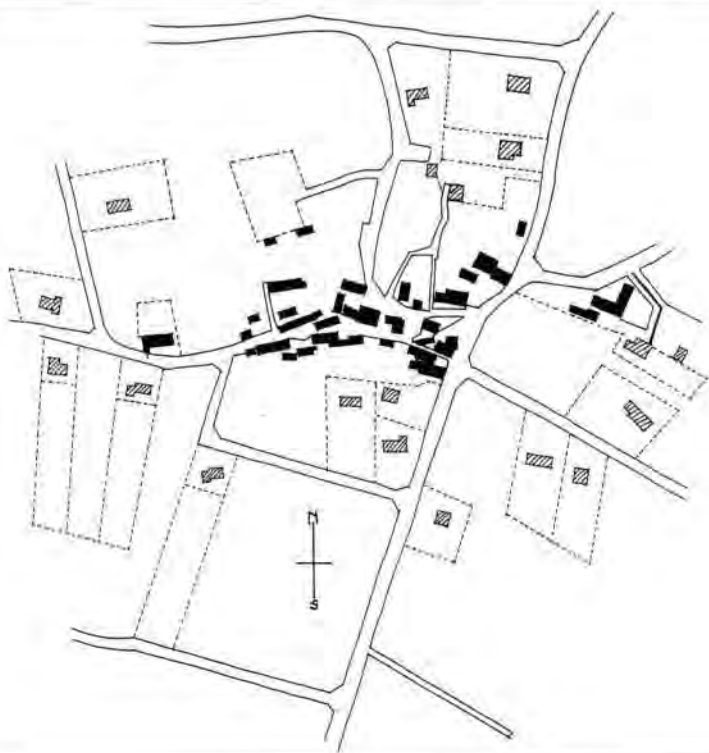
Les règlements des Plans d'Occupation des Sols des quatre communes, que l'on s'efforce d'unifier, se sont complétés et affinés au cours des modifications et révisions successives.

Ces règlements, joints à une bonne connaissance des traditions et de la saga locale, ont permis jusqu'à présent une évolution raisonnable et mesurée du bâti, auquel il manque malheureusement trop souvent le sens des volumes simples et des proportions. "L'abri-outil de travail" est devenu un "nid", objet de consommation courante en quoi notre époque s'est plu à transformer tout ce qui avait une certaine noblesse

conférée par l'utilité et le travail. Le mode de vie, maintenant très différent de celui qui a prévalu durant des siècles, a conduit à aménager différemment un volume qui reste cependant la plupart du temps traditionnel. Dans les habitations actuelles les plus simples, le rez de chaussée est réservé au séjour qui incorpore la cuisine ; un escalier à deux volées prend place contre le mur nord en son centre et aboutit au milieu de l'étage, où un palier dessert les chambres à droite et à gauche et une salle de bain centrale. Des appentis en long pan ou en pignon viennent à rez de chaussée agrandir la cellule de base si c'est nécessaire.

Le paysage est-il respecté ?

Le paysage de Belle-Ile, quoique très varié présente un certain nombre de constantes découlant logiquement de la structure même de l'île. Il s'agit d'un plateau quasi horizontal situé à une moyenne de 30 à 40 m au dessus de la mer, dont le sous sol rocheux est recouvert d'une couche de terre arable ne dépasse guère 50 cm d'épaisseur. La



Le bourg de Grandvillage : le morcellement des grandes pièces de terre pour la construction de résidences principales ou secondaires a entraîné le "mitage" d'autant que les nouveaux propriétaires implantent toujours au milieu des parcelles dans le but d'un isolement illusoire.



L'un des hangars restants du siècle dernier, couvert de "mottes de terre et gerbe de landes". Cette toiture sommaire est maintenue par des cordages passant au dessus du faitage et lestés par de grosses pierres à chaque extrémité.

continuité du littoral escarpé est interrompue par le débouché de nombreux vallons, creusés par l'érosion du ruissellement des eaux vers la mer, et qui prennent quelquefois naissance assez profondément à l'intérieur des terres.

Il en résulte des terres cultivables plus ou moins riches sur le plateau, entrecoupées de landes et pâturages, et des broussailles et végétations arbustives sauvages au fond des vallons. Un reboisement de résineux occupe la partie centrale de l'île à l'aplomb de sa plus grande largeur.

Pendant longtemps et jusqu'au premier quart du XX^e siècle la culture a conditionné le paysage, groupant les maisons en villages denses, composés de longères toujours orientées au sud.

Les vallons étaient entretenus, les landes servant à la litière du bétail et quelques "sillons" étaient exploités différemment de ceux de Groix. Le déclin de l'agriculture et l'essor du tourisme ont transformé le paysage, et si quelques cultivateurs s'accrochent encore à la culture des terres, l'élevage connaît un timide renouveau, ce qui conserve le paysage d'autrefois dans de trop rares secteurs.

Les vallons ne sont plus entretenus et les broussailles gagnent du terrain mais le plus dommageable pour le paysage a été sans conteste le tourisme et l'essor donné à la

construction des résidences secondaires. Les maisons nouvelles que l'on a cependant tenté de regrouper aux alentours immédiats des villages ont créé un habitat clairsemé dû à un individualisme viscéral. L'unité des villages en a souffert mais le pire est certainement la création inconsidérée des clôtures végétales à croissance rapide destinées à parfaire un isolement illusoire.

On côtoie ainsi le long des routes et des chemins de longues haies de thuyas ou de cyprès souvent soigneusement taillées, qui bouchent les dégagements vers la côte ou les lointains, et créent ainsi des murs opaques de plusieurs mètres de haut, un véritable bétonnage végétal.

Les recommandations faites depuis de nombreuses années pour éviter de telles aberrations sont malheureusement devenues inefficaces. Peut-être aussi l'information n'a-t-elle pas été assez convaincante.

La fréquentation de nombreuses plages a entraîné la destruction partielle de la flore dunaire due au stationnement anarchique et au motocross. Des mesures énergiques ont été prises qui commencent à enrayer ces effets néfastes.

Autant autrefois les paysages se créaient de façon "naturelle" et sans fausses notes irréversibles, autant désormais ils demandent tous les soins des spécialistes qui sont sou-

vent paralysés par une réglementation nationale inadaptée. Les quelques règles qu'il faudrait appliquer sont pourtant simples et découlent du bon sens le plus élémentaire.

- Respecter les implantations, orientations, densité et caractéristiques traditionnelles que l'on voit dans les villages.
- Respecter les volumes simples, dimensions, couleurs, matériaux, aspect des constructions locales sans pour autant nier une évolution nécessaire mais raisonnable, restant dans le caractère de ce qui existe déjà.
- Bien se persuader qu'un paysage est composé d'éléments naturels et d'interventions humaines et qu'il est souvent nécessaire d'intervenir pour composer, équilibrer ou rétablir un paysage. Mettre un paysage sous cloche sous prétexte de le sauver, c'est l'empêcher de vivre et d'évoluer, donc le tuer à petit feu.
- Un règlement d'ordre général devrait être appliqué dans son esprit en l'adaptant cas par cas. L'application "à la lettre" conduit souvent à des non sens.
- Le zonage est sans doute nécessaire, mais un paysage ne se limite jamais avec précision à un secteur déterminé par des lignes imaginaires tracées sur des plans.

Haute surveillance

En résumé, il semble que chaque nouvelle construction doit être examinée de très près et que son volume, ses couleurs, son implantation, son orientation soient conditionnés par l'impact qu'elle devra avoir dans le paysage. Un déplacement sur les lieux avec figuration du volume et détermination des autres éléments y compris le futur environnement végétal proche ou lointain serait nécessaire pour éviter au maximum les faux pas. ■

Cette étude qui s'échelonne sur plusieurs années, a été grandement facilitée par l'amicale collaboration de nombreux bellillois : Yves Brien et sa femme, Geneviève Fily et sa mère, Régine Thomas et beaucoup d'autres... ainsi que par la lecture de quelques études concernant les îles et qui ont pour auteurs : L. Brigand et C. Morinière ; E. Depret et C. Fournier ; D. Guillemet ; C.L. Garans...

Que ceux que j'ai pu oublier veuillent bien ne pas m'en vouloir.

Croquis et photos de l'auteur (sauf indication contraire).

Alain JOBERT est architecte DLPG (en retraite) et ancien architecte Conseil des quatre communes bellilloises.



A Belle-Ile, les enduits des maisons étaient traditionnellement rajoutés au lait de chaux tous les ans, le lundi de Pentecôte.

A. Samzun